

Compagnie d'Arc de Verberie

Compte-rendu Assemblée générale du 10 avril 2022

La compagnie s'est réunie le 10-04-2022 pour son assemblée générale.

Présents :

- Jérémy Wolkoff, François Kruzynski, Jean-Pierre Prince, Vincent Daulé ,
Emmanuel Lefebvre, Priscilla Rousseau, Thierry Pitiot, Lysiane Dhoury

Représentés:

- René Neudorff par François Kruzynski et Catherine Caux par Vincent Daulé

Excusés :

- Victor Roizot, Delphine Verduschi, Jérôme Lutigneaux, David Maurice, Johan Gutton.

Emmanuel Lefebvre a abattu l'oiseau à la deuxième volée. Il est le nouveau Roy de la compagnie. Le repas du Roy aura lieu le 19 juin. Nous donnerons plus de détails sur les modalités ultérieurement.

Le bureau est dissout. Election du bureau :

Jean-Pierre est réélu Président (9 pour, 1 abstention)

François Kruzynski est réélu Trésorier (10 pour)

Priscilla Rousseau est réélue Secrétaire (9 pour, 1 abstention)

Nettoyage du jeu printanier : le 14 mai. Plusieurs travaux sont prévus dont : nettoyage des grilles, passage de câbles, installation d'assiettes, divers nettoyages, etc.

- **Bilan financier**
 - Tir de Ronde en salle de Verberie : entre 150 et 200 euros de bénéfices dégagés. C'est moins qu'au dernier tir car plus de dépenses ont été engagées (achat de coupes, etc.).
 - Divers achats ont été engagés pour la réfection du système électrique extérieur (éclairage, sonnettes).
 - Ainsi que divers achats tel que l'achat d'un réfrigérateur d'occasion pour 50€, de la peinture pour la réfection des grilles de la façade du jeu d'arc, l'achat d'une tondeuse et d'un coupe-tube avec emplumeuse si le budget le permet.
 - Dépenses : 2940 euros / Produit : 3393 euros.
 - 1005 euros de subventions reçues, forfaits jeunes compris.
- **Le règlement intérieur** a été modifié et validé, il sera diffusé par courriel à tous les archers.
- **Tenue d'archer** de la Compagnie à respecter pour les tirs : **haut blanc ou tenue de la compagnie + bas noir (pas de jeans)**. Le sponsor est en cours de validation et le fabricant de la tenue encore à confirmer.
- **Samedi 03 Septembre Forum des associations** tous les volontaires seront les bienvenus
- **02-03 Mai Passage de flèche** de 10m à 70m programmé le 2 mai pour les jeunes et 3 mai pour les adultes. Mais ce sera surtout en fonction de la disponibilité du terrain
- **19 Juin, Le repas du Roy**, qui habituellement est réservé aux archers et leur famille ayant participé à l'Abat l'Oiseau, sera cette année, exceptionnellement, ouvert à tous les archers de la Compagnie et leur famille. Bien sûr une participation sera demandée. Le repas est gratuit pour les jeunes <12 ans et la boisson offerte par la Compagnie. Le début de la partie de jardin sera à 10h.
- **Samedi 27 aout 14h Tir du bouquet** à Trambly en France : composition Priscilla, Manu, Lysiane , Jean Pierre et reste une place . La priorité sera donnée aux archers ayant participé au défilé du 22 mai.
- **Jeudi 26 Mai Coupe de Printemps**, 1 équipe composée de Vincent , JP + 2 autres archers à définir.
- **25 septembre Nous organisons la Coupe d'Automne**. Tous les volontaires sont les bienvenus il nous faudra aussi constitué 1 ou 2 Equipes.
- **Samedi 23 Avril 14H L'inscription du tir Beursault à Béthisy St Martin** est faite, La confirmation est attendue.
- **Dimanche 08 mai** la mairie invite tous les archers de la Compagnie à participer à la commémoration ATTENTION le RDV a été avancé à 10H15.

- **Dimanche 15 mai Tir 3D à Plessis Brion** le, attente de vos souhaits de participer pour vous inscrire.
- **dimanche 1^{er} Mai 10h La Compagnie est invité à la cérémonie de l'Archiconfrérie de St Sébastien**, vous êtes tous les bienvenus. ATTENTION le même jour aura lieu le tir du Roy de France à Vic sur Aisne (le matin les Royetelets et l'après midi les Roys) donc la participation à la cérémonie sera fonction du Royetelet (participation ou non au tir à Vic sur Aisne)
- **1^{er} mai Tir du Roy de France à 14h , Tir du Royetelet à 9h00.**
- **Dimanche 10 Juillet La Compagnie participera aux 200 ans de la Cie de Coincy** (à environ 1h de route) avec présentation du drapeau. C'est toute la journée avec un tir Beursault, tous les archers jeunes et moins jeunes sont les bienvenus.

Divers :

- **Samedi 25 Juin Feux de la Saint Jean de Verberie** : tenir un stand pour la compagnie. JP, Manu, Jérémy, Lysiane, Vincent, Priscilla se portent volontaires.
- **lundi 04 juillet dernier entraînement jeunes au gymnase.**
- **Règles du tir Abat l'oiseau :**
 - Roy (débutant inclus) : tous à 50m à partir de Junior . La participation au tir du Roy de France ne nécessite pas la licence Compétition !
 - Royetelet : Poussin à 15m puis de Benjamin à Cadet 30m. La participation au tir du Royetelet de France ne nécessite pas la licence Compétition !
 - Tous doivent tirer une flèche de Salve , si l'oiseau est touché et tombe il sera remis en place, s'il est cassé il sera remplacé.
 - Les adultes tirent jusqu'à la tombée de la nuit si l'Oiseau n'est pas abattu, ils reviennent le week-end suivant dans les mêmes conditions, s'il n'est toujours pas abattu , la Cie invite une compagnie voisine le week-end suivant.
 - Les jeunes, n'étant pas une tradition ancestral, il n'y pas de règle précise pour le Royetelet, il faut donc définir le temps du tir avant de débiter , s'il n'est pas abattu ils reviennent le week-end suivant dans les mêmes conditions, tous les jeunes archers peuvent participer même s'ils n'ont pas été présents le week-end précédent. Si au second tir ils ne l'ont toujours pas abattu alors il n'y a pas de Royetelet pour l'année.

Le Président

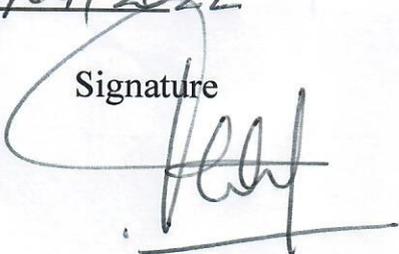

Procuration

Je soussigné(e) Catherine CAUX, demeurant à Colombes, licencié(e) N° _____ à la Compagnie d'arc de VERBERIE dont le siège social est à la mairie de Verberie, donne, par la présente, pouvoir à M/Mme. Vincent DAVLE, membre du bureau de la Compagnie d'arc de VERBERIE demeurant à Valerie, aux fins de me représenter l'AG qui se tiendra le 10 Avril 2022 après le traditionnel tir « abat l'oiseau », à l'effet de prendre part au vote du nouveau bureau et prendre part aux délibérations à l'ordre du jour.

Fait à Valerie

Le 10/04/2022

Signature



Procuration

Je soussigné(e) NEUDORFF, demeurant à Longueil s/ Tani
licencié(e) N° 6067384 à la Compagnie d'arc de VERBERIE dont
le siège social est à la mairie de Verberie, donne, par la présente,
pouvoir à M/Mme. KRUZYNSKI F., membre du bureau de
la Compagnie d'arc de VERBERIE demeurant à Saint Vast,
aux fins de me représenter l'AG qui se tiendra le 10 Avril 2022
après le traditionnel tir « abat l'oiseau », à l'effet de prendre part
au vote du nouveau bureau et prendre part aux délibérations à
l'ordre du jour.

Fait à Longueil s/ Tani
Le 7.04.2022

3

